

Paris, le 28 octobre 2016,

## Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 novembre 2016, conformément aux dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de Commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <a href="http://www.fonciere-parisnord.com">http://www.fonciere-parisnord.com</a> dans la rubrique "Informations réglementées" de la page "actionnariat".